S'entraîner à rédiger une conclusion corrigé

✍ **Entrainez-vous progressivement à rédiger une conclusion : observez, analysez, rédigez.**
Les 3 sujets d'étude ont été présentés précédemment dans le détail (*S'entraîner à rédiger une introduction*).

THÈME 1 : L'équilibre Hommes – Femmes au travail

Problématique : **La femme est-elle vraiment l'égale de l'homme au travail ?**

-

➔ **Associez chaque paragraphe à l'élément de la conclusion qui lui correspond : réponse à la problématique / avis personnel / élargissement du sujet**

avis personnel n° **2**

Je pense que l'égalité entre les sexes au travail est essentielle pour créer un environnement juste et équilibré. Toutefois, il reste encore beaucoup à faire pour surmonter les mentalités et les pratiques discriminatoires.

réponse à la problématique n° **1**

Dans une première partie, nous avons vu que des inégalités persistent entre les hommes et les femmes au travail, notamment à travers des écarts salariaux et des charges familiales. Cependant, il est également apparu que des mesures sont mises en place pour promouvoir l'égalité professionnelle. C'est pourquoi nous pouvons dire que, bien que des progrès aient été réalisés, la femme n'est pas encore totalement l'égale de l'homme dans le milieu professionnel.

élargissement du sujet n° **3**

À l'avenir, il serait intéressant d'explorer comment l'évolution des technologies et des modes de travail pourrait aider à réduire ces inégalités.

➔ **Remettez ensuite les paragraphes dans l'ordre logique en les numérotant de 1 à 3.**

corrige

THÈME 2 : Le télétravail dans l'entreprise

Problématique : **Le télétravail peut-il être un mode de travail bénéfique pour l'organisation d'une entreprise ?**

-

Réponse à la problématique :

Dans une première partie, nous avons vu que le télétravail présente des bénéfices pour l'entreprise, comme la réduction des coûts et l'augmentation de la satisfaction des salariés, mais aussi des défis, notamment la gestion à distance des collaborateurs. Pour les salariés, il offre une meilleure conciliation entre vie professionnelle et personnelle, tout en comportant des risques d'isolement. Ainsi, nous pouvons conclure que le télétravail peut être bénéfique pour l'organisation d'une entreprise, à condition d'être bien encadré.

➔ **Rédigez :**

Avis personnel :

Selon moi, le télétravail est une bonne solution pour Tri Déchet, car il permet aux salariés de ne pas déménager et à l'entreprise de garder ses employés. Mais je pense qu'il ne faut pas télétravailler tous les jours pour ne pas se sentir seul.

Personnellement, je trouve que le télétravail est un vrai avantage pour les salariés, parce qu'on gagne du temps et de l'argent en évitant les trajets. Par contre, je pense qu'il faut des règles claires pour que chacun sache quand il doit être joignable.

À mon avis, le télétravail est utile mais il ne convient pas à tout le monde. Certaines personnes ont besoin de voir leurs collègues pour rester motivées. Je pense donc qu'il vaut mieux mixer présentiel et télétravail.

Élargissement du sujet :

Aujourd'hui, le télétravail se développe, mais qu'en sera-t-il demain avec l'intelligence artificielle ? Pourra-t-elle encore changer notre façon de travailler ?

On peut aussi se demander si le télétravail pourrait avoir un impact positif sur l'environnement, car il réduit les déplacements en voiture et donc la pollution.

Il serait intéressant de se demander si le télétravail pourrait redonner vie aux petites villes et aux campagnes, puisque les salariés n'auraient plus besoin d'habiter près de leur entreprise.

Enfin, le télétravail pose la question de l'égalité entre les salariés : tous les métiers ne peuvent pas être faits à distance, alors est-ce que cela crée des inégalités dans l'entreprise ?

On peut aussi se demander si la semaine de 4 jours, comme certains pays l'expérimentent, pourrait être une autre façon de repenser l'organisation du travail.

Corrigé

THÈME 3 : L'économie collaborative

Problématique : **Faut-il promouvoir le développement de l'économie collaborative ?**

-

Réponse à la problématique :

Dans une première partie, nous avons vu que l'économie collaborative est en plein essor et qu'elle présente des avantages pour les particuliers et les entreprises. Dans une seconde partie, nous avons vu qu'elle comporte des risques et qu'elle doit être encadrée par des règles. Ainsi, il faut encourager son développement, mais en renforçant la réglementation pour protéger les utilisateurs et les entreprises traditionnelles.

Avis personnel :

Selon moi, il faut encourager l'économie collaborative, car elle permet aux gens de gagner un peu d'argent et d'acheter moins cher. Mais je pense que l'État doit contrôler les plateformes pour éviter les arnaques.

Personnellement, je trouve que c'est une bonne idée de partager des objets plutôt que de les acheter, car cela évite le gaspillage. Par contre, je pense que les vendeurs doivent déclarer leurs revenus comme tout le monde.

À mon avis, Mme Durand a raison de vouloir développer son entreprise, mais elle doit faire attention aux règles juridiques. Si elle ne les respecte pas, elle risque des sanctions et de perdre la confiance de ses utilisateurs.

Je pense que l'économie collaborative est utile pour les particuliers, surtout ceux qui ont peu de revenus. Cependant, ce n'est pas un vrai métier : il ne faut pas que les gens en dépendent pour vivre, car ils ne sont pas protégés comme des salariés.

Élargissement du sujet :

On peut se demander si l'économie collaborative pourrait aider à mieux protéger l'environnement, en réduisant la consommation d'objets neufs et les déchets.

On peut aussi se demander si l'économie collaborative va devenir un vrai concurrent pour les entreprises traditionnelles, comme les hôtels, les taxis ou les magasins.

Il serait intéressant de voir si l'intelligence artificielle pourra aider les plateformes à mieux vérifier les utilisateurs et à lutter contre la fraude.

On peut se demander si l'économie collaborative peut aussi se développer entre entreprises, par exemple pour partager des locaux ou du matériel.

Enfin, on peut s'interroger sur la place des plateformes dans notre vie : va-t-on tout louer et plus rien acheter dans le futur ?

Corrigé